

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DES STAGIAIRES

Le stagiaire s'engage à :

- Avant la formation :
  - ⇒ Communiquer les informations demandées par l'organisme (adresse email)
  - ⇒ Préparer le lieu, le matériel, vérifier sa connexion internet etc. comme demandé dans le mail de convocation
  - ⇒ Remplir le questionnaire d'auto-évaluation pré-formation
  
- Le jour de la formation :
  - ⇒ Arriver à l'heure pour la formation et respecter les horaires de pause
  - ⇒ Suivre l'intégralité de la formation
  - ⇒ Participer activement et être assidu :
    - Être attentif, curieux
    - Être dans un dynamique d'échanges avec les formateurs ou formatrices et entre stagiaires : poser des questions, s'exprimer, partager...
  
  - ⇒ En cas de problème :
    - Contacter Acadeven, 07 76 30 12 49, pour avertir la société de difficultés (problème de connexion, retard...)
  
- A l'issue de la formation :
  - ⇒ S'investir dans les réponses aux questionnaires fournis
  - ⇒ Respecter les délais d'envoi des différents questionnaires
  - ⇒ Étudier les documents de suivi et revoir les films